

## **Un tiers-lieu près de chez moi – Rencontre à la bibliothèque de Soumoulou - mercredi 28 février de 14h à 17h.**

Depuis le mois d'octobre la communauté de communes du Nord-est Béarn mène une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de tiers-lieux. En partenariat avec la bibliothèque de Soumoulou, la CCNEB organise un événement « Tiers-Lieu éphémère » le mercredi 28 février de 14h à 17h.

Rendez-vous dans les locaux de la bibliothèque pour un après-midi découverte de la démarche tiers-lieu en Nord-Est Béarn avec des ateliers pour enfants, une réflexion autour des espaces et services à la bibliothèque. La Coopérative d'activité et d'emploi Kanopé sera présente pour présenter ses projets, l'association Tilib présentera un premier collectif mobilisé autour du tiers-lieu- restaurant Le Castine de St-Castin.

En parallèle des événements, les habitants et professionnels du territoire sont d'ores et déjà invités à participer à l'étude en répondant au questionnaire en ligne : <http://vu.fr/tierslieubearn>.

### **Un tiers-lieu Kesako ?**

*« Ni privés, ni publics, les tiers-lieux composent une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert, domicile et travail, convivialité et concentration. Les tiers-lieux réunissent un certain nombre de conditions permettant les rencontres et favorisant la créativité issue des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité ».*

Les tiers-Lieux – Ray Oldenburg

### **Pourquoi un réseau de tiers-lieux en Nord-Est Béarn ?**

L'idée de la mise en place d'un réseau de Tiers-Lieu en Nord Est Béarn et Béarn émane d'une volonté affirmée par les élus et acteurs/créateurs de favoriser l'émergence d'espaces ressources pour les entrepreneurs et porteurs de projet désireux d'entreprendre sur leur territoire de résidence, parfois éloigné des centres économiques importants et acteurs institutionnels (CCI, CMA, etc.).

### **Un tiers-lieu pour qui ?**

Pour tout le monde, habitants, acteurs, entrepreneurs, associations du territoire.

Le réseau de Tiers-lieux a pour ambition de proposer aux indépendants, aux créatifs, aux « makers », aux travailleurs nomades ou au salariés pendulaires : des locaux modernes, des équipements bureautiques et informatiques ainsi que des services performants collectifs (bureaux, espaces de co-working, accueil et réception, informatique, imprimantes 3D, salles de réunion, de visio-conférence, de formation, cafétéria, cuisine, sanitaires, ménage, mais aussi des espaces de production, etc).